

PROFIL DE CERTIFICATION

PEINTRE INDUSTRIEL·LE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ DE FORME 4 DE PLEIN EXERCICE OU EN ALTERNANCE (ARTICLE 49) EN 7^E ANNÉE

Approuvé par le Gouvernement en date du 22/11/2023



INTRODUCTION

Le profil de certification est le document de référence destiné à l'enseignement en FWB. Il définit le lien entre une option de base groupée ou une formation à un métier et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement¹.

Le Profil de Certification (PC) contient :

- Une introduction avec un glossaire général
- Une présentation du métier
- Les références du profil de certification
- Le parcours d'apprentissage
- Les activités clés
- Le lien entre les UAA, les compétences professionnelles et les activités clés
- Les Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) qui listent les aptitudes, les savoirs et l'autonomie avec :
 - le profil d'évaluation pour chaque UAA
 - le profil d'équipement qui informe les opérateurs d'enseignement sur les outils et matériaux nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle
- Un glossaire spécifique au métier
- Un récapitulatif du profil d'équipement
- Le cadre francophone de certification
- Le(s) SCE

¹ Comme défini à l'article 1.3.1-1, 47°, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

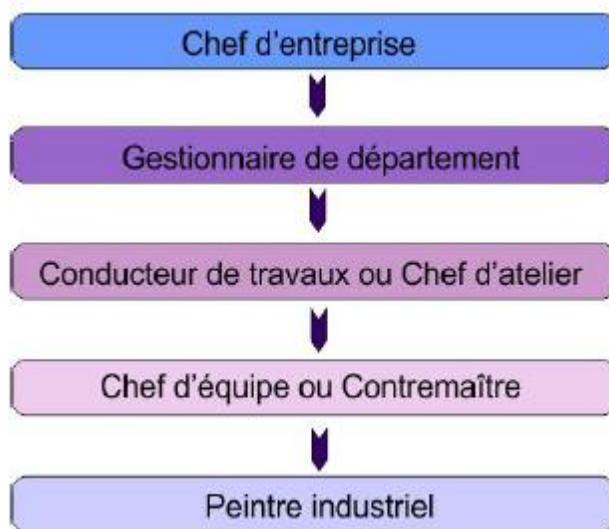
Glossaire

Acquis d'apprentissage (AA)	Énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)	Ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.
Activités clés (AC)	Activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.
Attestation de validation	Document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échoue par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.
Cadre Francophone des Certifications (CFC)	Instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).
Compétence	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Savoirs	Résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
Aptitudes	Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
Compétence professionnelle	Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.
Grappe métier	Rassemblent des métiers qui sont liés par un même type de production, de services ou par une mobilité professionnelle. Une Grappe-métiers a pour objectif de situer le métier dans une vision plus large de secteur d'activités ; les Profils Métiers sont regroupés en Grappes de métiers.
Parcours d'apprentissage	Proposition d'un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et d'une estimation temporelle pour chaque unité ; les points ECVET y sont attribués.

Points ECVET	Tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.
Profil de certification (PC)	Document de référence pour l'enseignement en FWB définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.
Profil de formation (PF)	Document élaboré par le SFMQ qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement, il est élaboré par des représentants des opérateurs : de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale, publics de la formation professionnelle, de l'alternance, de l'insertion socioprofessionnelle et du Consortium de validation des compétences.
Profil métier (PM)	Document élaboré par le SFMQ qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences, il est élaboré par des représentants des Services publics de l'emploi (Forem, Actiris), des représentants des Organisations patronales et des représentants des Organisations syndicales.
Profil d'équipement	Profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.
Profil d'évaluation	Profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.
	Critères
	Qualité que l'on attend d'un objet évalué.
	Indicateurs
	Manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? »
Supplément au Certificat Europass (SCE)	Document octroyé suite à une formation technique ou professionnelle, ou à l'obtention d'un titre de compétences du consortium de validation des compétences. Il permet de rendre plus compréhensible le niveau de formation et/ou de qualification entre pays membres de l'Union Européenne. Il contient : le titre obtenu, le niveau de la qualification (en rapport avec le Cadre Francophone des Certifications en abrégé CFC), les acquis d'apprentissage, le système d'enseignement ou d'opérateur de formation concerné.
Semaine projet	Semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. Ces semaines comprises entre 3 et 5 semaines sont issues du découpage en 25 à 27 semaines du parcours d'apprentissage.

CE PROFIL DE CERTIFICATION CONCERNE LA FORMATION DU / DE LA PEINTRE INDUSTRIEL·LE

Dans le respect de la législation en vigueur (règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement), et dans le respect des législations européennes et régionales, l'activité de cette formation se décline comme suit :



LES ACTIVITÉS CLÉS CONCERNÉES PAR CE PROFIL DE CERTIFICATION SONT :

- PRÉPARER ET RANGER LE POSTE DE TRAVAIL ;
- PRÉPARER DES SURFACES (PRÊTES À PEINDRE) ;
- APPLIQUER DES SYSTÈMES DE PEINTURES.

Le·La peintre industriel·le procède au traitement de surfaces dans le but d'apporter :

- ✓ une protection aux constructions, ouvrages, structures, pièces, généralement métalliques, contre la corrosion, les dégradations (chimiques, climatiques, naturelles, ...), l'incendie, ...
- ✓ un embellissement/décoration
- ✓ une sécurité (marquage, repérage, ...)
- ✓ une hygiène (peinture anti-moisissures, peinture de qualité alimentaire, ...)

Il s'agit donc d'un·e ouvrier·ère qualifié·e qui effectue :

- ✓ la préparation et le rangement du poste de travail (en atelier ou sur chantier)
- ✓ la préparation des surfaces à peindre
- ✓ l'application de système de peintures

Ce profil de certification comprend 6 UAA (unités d'acquis d'apprentissage) :

- UAA1 : Réaliser le traitement manuel d'une surface
- UAA2 : Réaliser le traitement d'une surface par pistolage haute pression
- UAA3 : Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs
- UAA4 : Réaliser le traitement d'une surface par métallisation
- UAA5 : Réaliser le traitement d'une surface par pistolage pneumatique
- UAA6 : Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage

QUI FERONT CHACUNE L'OBJET D'UNE ÉVALUATION LORS D'UNE ÉPREUVE DE QUALIFICATION.

UNE **ATTESTATION DE VALIDATION** SERA OCTROYÉE LORSQUE L'ÉPREUVE EST VALIDÉE PAR LE JURY DE QUALIFICATION.

LES **CERTIFICATS DE QUALIFICATION** SERONT OCTROYÉS LORSQUE TOUTES LES ÉPREUVES AURONT ÉTÉ VALIDÉES ET QUE LE **STAGE EN ENTREPRISE**² AURA ÉTÉ RÉALISÉ.

² Pour les élèves de l'enseignement de plein exercice – Pour l'enseignement en alternance voir les dispositions prévues dans le Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Table des matières	7
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage et distribution des ECVET	10
Articulation entre CP / AC / UAA	11
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA).....	15
UAA1 Réaliser le traitement manuel d'une surface	15
contexte d'évaluation de l'uaa 1.....	32
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 1.....	33
Profil d'équipement de l'uaa 1	34
UAA2 Réaliser le traitement d'une surface par pistelage haute pression.....	35
contexte d'évaluation de l'uaa 2	51
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 2.....	52
Profil d'équipement de l'uaa 2	53
UAA3 Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs	54
contexte d'évaluation de l'uaa 3.....	68
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 3.....	69
Profil d'équipement de l'uaa 3	70
UAA4 Réaliser le traitement d'une surface par métallisation	71
contexte d'évaluation de l'uaa 4.....	84
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 4.....	85
Profil d'équipement de l'uaa 4	85

UAA 5 Réaliser le traitement d'une surface par pistelage pneumatique	87
contexte d'évaluation de l'uaa 5.....	103
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 5.....	104
Profil d'équipement de l'uaa 5	105
UAA6 Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage	106
contexte d'évaluation de l'uaa 6.....	120
Cadre de référence d'évaluation de l'uaa 6.....	121
Profil d'équipement de l'uaa 6	122
Glossaire spécifique au métier.....	123
Profil d'équipement (récapitulatif)	124
Le cadre francophone des certifications.....	129
SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS	133

RÉFÉRENCES DU PROFIL DE CERTIFICATION

Intitulé de l'option de base groupée concernée

PEINTRE INDUSTRIEL·LE

Code de l'option

3523

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

Une année en 7^e professionnelle de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance « art. 49 »

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Peintre industriel·le » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 20 mars 2019

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée

Minimum : **4 semaines** - Maximum : **8 semaines**



Dans l'enseignement en alternance : sans objet³

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU/DE LA PEINTRE INDUSTRIEL·LE

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC)

Niveau 3 du CFC

³ Pour l'enseignement en alternance voir les dispositions prévues dans le Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance.

PARCOURS D'APPRENTISSAGE ET DISTRIBUTION DES ECVET

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET.

† Des semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation.

	Ordre de déroulement des UAA	<u>Proposition de parcours d'apprentissage</u>	Nbre de semaines*	Validation	ECVET ⁴
		Intitulé des UAA			
1 année	UAA 1	Réaliser le traitement manuel d'une surface	6	OUI	10
	UAA 3	Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs	3		6
	UAA 2	Réaliser le traitement d'une surface par pistelage haute pression	4		12
	UAA 5	Réaliser le traitement d'une surface par pistelage pneumatique	6		12
	UAA 4	Réaliser le traitement d'une surface par métallisation	3		10
	UAA 6	Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage	4		10

⁴ «ECVET est une méthode permettant de décrire les qualifications en termes d'unités de résultats d'apprentissage (connaissances, aptitudes et compétences) transférables et cumulables auxquelles sont rattachés des points de crédit ». <https://eurspace.eu/fr/accueil/>

ARTICULATION ENTRE CP⁵ / AC⁶ / UAA⁷

1. Intitulés des UAA

UAA1 : Réaliser le traitement manuel d'une surface

UAA2 : Réaliser le traitement d'une surface par pistelage haute pression

UAA3 : Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs

UAA4 : Réaliser le traitement d'une surface par métallisation

UAA5 : Réaliser le traitement d'une surface par pistelage pneumatique

UAA6 : Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA

AC1 : PREPARER ET RANGER LE POSTE DE TRAVAIL

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
1.1 S'informer des tâches à réaliser	1.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie	X	X	X	X	X	X
	1.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser	X	X	X	X	X	X
1.2 Préparer le poste de travail	1.2.1 Sécuriser le poste de travail	X	X	X	X	X	X
	1.2.2 Sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires.	X	X	X	X	X	X
	1.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire	X	X	X	X	X	X
	1.2.4 Régler les paramètres de l'équipement	X	X	X	X	X	X

⁵ CP = Compétences professionnelles

⁶ AC = Activités clés

⁷ UAA = Unité d'Acquis d'Apprentissage

1.3 Ranger le poste de travail	1.3.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables	X	X	X	X	X	X
	1.3.2 Effectuer la maintenance de 1 ^{er} niveau des équipements, de l'outillage, du matériel	X	X	X	X	X	X
	1.3.3 Nettoyer la zone de travail	X	X	X	X	X	X
AC2 : PREPARER DES SURFACES (PRETES A PEINDRE)							
CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
2.1 Préparer la surface à traiter	2.1.1 Nettoyer la surface à traiter	X	X	X	X	X	X
	2.1.2 Dépoussiérer la surface à traiter	X	X	X	X	X	X
	2.1.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)	X	X	X	X	X	X
2.2 Décaper/dérouiller la surface à traiter	2.2.1 Décaper/dérouiller manuellement (brosse métallique, papier de verre,...)	X					
	2.2.2 Décaper/dérouiller mécaniquement (projection d'abrasifs, marteau à aiguille, disqueuse...)			X			
	2.2.3 Décaper chimiquement					X	
	2.2.4 Décaper thermiquement					X	
2.3 Métalliser la surface à traiter	2.3.1 Métalliser la surface à traiter				X		
	2.3.2 Enlever les protections et/ou les masquages				X		
2.4 Assurer le contrôle qualité	2.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail	X	X	X	X	X	X
	2.4.2 Identifier les non-conformités	X	X	X	X	X	X

	2.4.4 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list	X	X	X	X	X	X
--	---	---	---	---	---	---	---

AC3 : APPLIQUER DES SYSTEMES DE PEINTURES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
3.1 Appliquer manuellement des systèmes de peintures (pinceau, brosse, rouleau, ...)	3.1.1 Préparer les produits de peinture	X					
	3.1.2 Choisir le matériel adapté (pinceau, brosse, rouleau,...)	X					
	3.1.3 Appliquer les produits manuellement	X					
	3.1.4 Enlever les protections et/ou les masquages	X					
3.2 Appliquer par pistolage des systèmes de peintures	3.2.1 Préparer les produits de peinture		X			X	
	3.2.2 Choisir le matériel adapté		X			X	
	3.2.3 Appliquer les produits par pistolage		X			X	
	3.2.4 Enlever les protections et/ou les masquages		X			X	
3.3 Appliquer le système de peinture par thermolaquage	3.3.1 Choisir le matériel adapté						X
	3.3.2 Appliquer les produits						X
	3.3.3 Enlever les protections et/ou les masquages						X
	3.3.4 Cuire la peinture poudre appliquée						X
3.4 Assurer le contrôle qualité	3.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail	X	X			X	X
	3.4.3 Identifier les non-conformités	X	X			X	X
	3.4.4 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list	X	X			X	X

EXIGENCES TRANSVERSALES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
X.1 Respecter les règles liées à la sécurité	X.1.1 Appliquer les règles de sécurité (Code du bien-être au travail – RGPT- travail en équipe niveau sécurité)	X	X	X	X	X	X
X.2 Respecter les règles liées à l'hygiène	X.2.1 Appliquer les règles d'hygiène	X	X	X	X	X	X
X.3 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	X.3.1 Appliquer les principes de développement durable	X	X	X	X	X	X
X.4 Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	X.4.1 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	X	X	X	X	X	X
X.5 Gérer son temps de travail	X.5.1 Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches	X	X	X	X	X	X

UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (UAA)

UAA1	Réaliser le traitement manuel d'une surface
-------------	--

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

1.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER

1A1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...) ❖ Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<p>moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ état (règle des 3 S : sec, sain, solide) ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5-Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépolir, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers ❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistelage, préparation de surface, de manutention... 	
---	---	--

1.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL**1.2.1 Sécuriser le poste de travail**

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none">• Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage...• Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager• Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues• Respecter la signalisation• S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail• Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail• Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues • Identifier les protections collectives et les EPI• Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés)	<ul style="list-style-type: none">❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage...❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...)❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...)❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...).❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...)❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement)❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.2.2 sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. • Identifier le point de pose et/ou de suspension • Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistilage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage • Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker • Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) • Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 		
---	--	--

1.2.4 Régler les paramètres de l'équipement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistolage ...) avant le début du travail Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

1.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER		
1.3.1 Nettoyer la surface à traiter		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier le type et la composition de la peinture existante Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluables, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

1.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.3.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager • Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter • Lire et comprendre le plan de masquage • Choisir la technique et le matériel adéquats • Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter • Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs ,...): ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ		
1.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) Contrôler le résultat final Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate Décoder la fiche technique Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
1.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les non-conformités Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
1.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.5 DÉCAPER/DÉROUILLER LA SURFACE À TRAITER		
1.5.1 Décaper/dérouiller manuellement (brosse métallique, papier de verre, ...)		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Décaper/dérouiller en utilisant la technique adaptée à l'état de la surface à traiter et au résultat souhaité (adhérence optimale) • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée à tout moment • Obtenir le degré de soins (niveau de propreté) demandé • Déterminer le risque lié à certaines techniques de décapage (risques par rapport à la technique utilisée/risque par rapport à la sécurité physique des personnes) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à décaper/dérouiller manuellement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner ○ matériaux : inox, aluminium, acier, composites,... : caractéristiques ❖ Les types de dépôts enlevés : calamine, rouille, revêtements et matières étrangères ❖ L'échelle européenne de degrés d'enrouillement ❖ Les degrés de soins (niveau de propreté) à obtenir : normes et notes d'informations techniques (ISO8501-1) ❖ Les outils de décapage manuel : nature des abrasifs (papier abrasif, brosse métallique, grattoirs, marteau ...) ❖ Les risques liés à certaines techniques de décapage : selon objets, endroits (accessibles ou pas), présence de personnes... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
1.6 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ INTERMÉDIAIRE		
1.6.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée,...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.6.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.6.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.7 APPLIQUER MANUELLEMENT DES SYSTÈMES DE PEINTURES (PINCEAU, BROSSE, ROULEAU, ...)		
1.7.1 Préparer les produits de peinture		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les produits/composants selon les proportions (rapport de mélange en poids ou en volume) • Contrôler les quantités avant le mélange • Agiter les produits • Diluer les produits pour obtenir la consistance préconisée (viscosité du produit) • Calculer l'épaisseur humide à appliquer • Déterminer les intervalles de réaction • Appliquer les consignes des fiches produits du fabricant • Manipuler l'appareil mélangeur selon les recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les familles de peinture : <ul style="list-style-type: none"> ○ Peintures séchant à l'air ○ Peintures séchant par évaporation ○ Peintures séchant par réaction chimique ○ Peintures séchant par réaction avec l'humidité ❖ Les produits mono ou multi-composants ❖ Les solvants, diluants : spécificités, caractéristiques,... ❖ La notion d'extrait sec ❖ Mélange et dilution (base avec durcisseur, rapport de mélange en poids ou en volume), mise à consistance ❖ Les effets de la température sur les produits (consistance, temps de séchage) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les fiches produits : fiches techniques, fiches de sécurité et de santé, fiches d'application, étiquetage... ❖ Notions de base en mathématique : les 4 opérations fondamentales, notions de volume : surface, proportion des mélanges, pourcentages,... ❖ Les appareils pour mélanger de la peinture (mixer, mélangeur) : caractéristiques, fonctionnement, mode d'utilisation, dangers liés au mélange de certaines peintures... ❖ Les appareils pour préparer la peinture : réglet, latte, verre doseur, coupe consistométrique, filtres : types, mode de fonctionnement,... ❖ Le nuancier 	
1.7.2 Choisir le matériel adapté (pinceau, brosse, rouleau, ...)		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir le matériel d'application selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter, les épaisseurs à déposer, l'environnement de travail,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel d'application manuelle des produits : pinceau, brosse, rouleau...selon le produit à appliquer, la surface à traiter, l'environnement de travail,... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
1.7.3 Appliquer les produits manuellement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'absence de poussière, de contamination (graisse, humidité) • Appliquer les produits selon le mode opératoire et les fiches produits • Mesurer et respecter l'épaisseur des couches demandées (épaisseur sèche ou humide) • Respecter les délais entre couches • Respecter les conditions de séchage prescrites • Restaurer le système au point de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques d'application manuelle des produits ❖ Le mode opératoire des travaux de peinture ❖ Les fiches produits ❖ Les instruments de mesure : le peigne, jauge épaisseur humide, micromètre ❖ Les conditions de séchage 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

1.7.4 Enlever les protections et/ou les masquages

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits/matériaux de protection et de masquage (bâches, films plastiques, chiffons, papiers, prédécoupés, adhésifs ;..) • Les temps de séchage prescrits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Enlever le produit/matériau de protection et de masquage au moment opportun ❖ Respecter les temps de séchage prescrits 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.8 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL

1.8.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (épaisseur déposée,...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur humide, thermomètre, hygromètre, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.8.2 Identifier les non-conformités

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.8. 3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions, ...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.9 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL

1.9.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat • Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier • Démonter le matériel • Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation • Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique • Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers ,... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinceaux, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.10.2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.10.3 Nettoyer la zone de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites • Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.11 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

1.11.1 Appliquer les règles de sécurité

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail • Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) • Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... • Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... • Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente • Traiter les EPI avec tout le soin requis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Ranger correctement les EPI après emploi • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Alerter la hiérarchie en cas de manquement • Evaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; • Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention des risques liés au décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) ❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) ❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistolage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier 	
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
1..11.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
1..11.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

1..11.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/Appliquer les principes de développement durable		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

1.11.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 1

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)

Tâches

- Préparer la surface d'une pièce
- Préparer la peinture
- Appliquer manuellement une peinture (brosse, rouleau)
- Gérer son poste de travail : approvisionner en matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA1)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation

- laissé à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

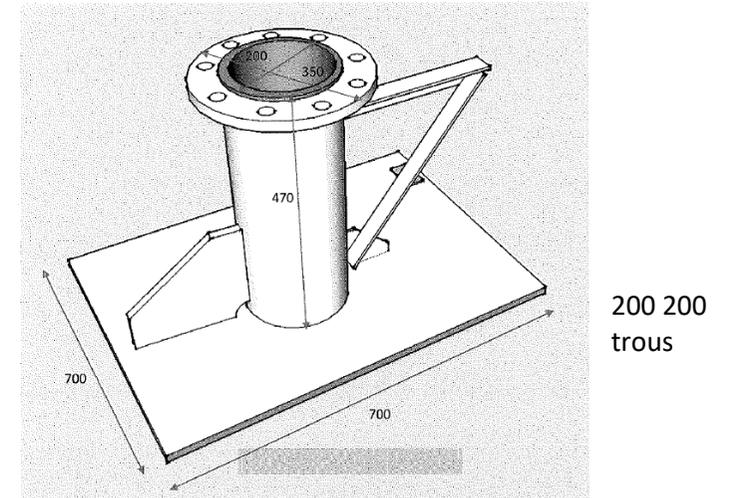
- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

Complexité cfr. Dessin de la pièce ci-contre

- La pièce à traiter est en acier au carbone oxydé
- Pièce métallique de dimensions 70X70 (+ou - 0,5 m2) sur laquelle a été soudé un tube rond creux, de diamètre mm, comprenant à son extrémité libre une bride de diamètre 350 mm/épaisseur 20 mm, percée de minimum 6 de diamètre 20 mm
- degré de soin exigé : St2)

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques



CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 1

CRITÈRES	INDICATEURS GLOBALISANTS	REUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La préparation de la surface à traiter permet l'application de la peinture
	1.2 La peinture est préparée conformément aux instructions
	1.3 L'application de la peinture est de qualité
	1.4 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.5 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie des étapes est respectée
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS)	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 1

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Point d'eau courante	Pièce métallique, suivant descriptif, oxydée, pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Grattoir, riflard	Dégraissant
	Brosse acier 2 rangs et 4 rangs	Primaire anti corrosion époxy (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique
	Brosse laiton	Manchon à enficher 10 cm et 18 cm pour peintures époxy et polyuréthane
	Epoussette	Feuille de papier abrasif grain 60, 100 et 180
	Epoussette demi-lune	Tampon d'essuyage , « main collante »
	Monture pour rouleau à enficher de 18 cm	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur
	Monture pour rouleau à enficher de 10 cm	Peigne pour mesure des épaisseurs humides
	Bac à peinture de capacité 7 litres	Godet gradué pour mélange des produits (capacité +/- 1 litre)
	Cutter avec lame de rechange	Pinceau radiateur 1,5 pouce et 2,5 pouce
	Calculette et matériel pour écrire	Paille d'acier
	Norme ISO 8501/1	Masque anti poussières
	Appareil de mesure de T°, humidité relative et point de rosée	Masque anti-solvants
	Miroir de contrôle	Gants de protection jetables
	Balai brosse et ramassette	Bouchons d'oreilles
	EPI adaptés	Bâche polyéthylène – Protection de sol
	Boîte de secours	
	Bac de rétention	

UAA2	Réaliser le traitement d'une surface par pistolage haute pression
-------------	--

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

2.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER		
2.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/ aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...). ❖ Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.1. 2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce – mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ○ état (règle des 3 S : sec, sain, solide) ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5- Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépoussiérer, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers 	<p style="text-align: center; color: blue;"><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

	❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistelage, préparation de surface, de manutention...	
--	--	--

2.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL		
2.2.1 Sécuriser le poste de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage... • Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager • Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues • Respecter la signalisation • S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail • Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail • Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les protections collectives et les EPI • Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage... ❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...) ❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...) ❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...). ❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes ❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement) ❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI ❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques 	<p><i>Autonomie d'exécution</i></p> <p><i>lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.2.2 sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. • Identifier le point de pose et/ou de suspension • Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistelage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	<p style="color: blue; text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage • Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker • Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) • Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... • Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.2.4 Régler les paramètres de l'équipement

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistelage ...) avant le début du travail • Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER

2.3.1 Nettoyer la surface à traiter

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le type et la composition de la peinture existante • Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) • Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support • Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluable, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner ○ matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.3.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager • Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter • Lire et comprendre le plan de masquage • Choisir la technique et le matériel adéquats • Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter • Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs,...) : ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ

1.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2..5 APPLIQUER PAR PISTOLAGE DES SYSTÈMES DE PEINTURE		
2.5.1 Préparer des produits de peinture		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer les produits/composants selon les proportions (rapport de mélange en poids ou en volume) ❖ Contrôler les quantités avant le mélange ❖ Agiter les produits ❖ Diluer les produits pour obtenir la consistance préconisée (viscosité du produit) ❖ Calculer l'épaisseur humide à appliquer ❖ Déterminer les intervalles de réaction ❖ Appliquer les consignes des fiches produits du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les familles de peinture : <ul style="list-style-type: none"> ○ Peintures séchant à l'air ○ Peintures séchant par évaporation ○ Peintures séchant par réaction chimique ○ Peintures séchant par réaction avec l'humidité ❖ Les produits mono ou multi-composants ❖ Les solvants, diluants : spécificités, caractéristiques,... ❖ La notion d'extrait sec ❖ Mélange et dilution (base avec durcisseur, rapport de mélange en poids ou en volume), mise à consistance ❖ Les effets de la température sur les produits (consistance, temps de séchage) ❖ Les fiches produits : fiches techniques, fiches de sécurité et de santé, fiches d'application, étiquetage... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manipuler l'appareil mélangeur selon les recommandations ❖ Filtrer la peinture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de base en mathématique : les 4 opérations fondamentales, notions de volume : surface, proportion des mélanges, pourcentages,... ❖ Les appareils pour mélanger de la peinture (mixer, mélangeur) : caractéristiques, fonctionnement, mode d'utilisation, dangers liés au mélange de certaines peintures... ❖ Les appareils pour préparer la peinture : réglet, latte, verre doseur, coupe consistométrique, filtres : types, mode de fonctionnement,... ❖ Le nuancier ❖ La filtration de la peinture : utilité, matériel, technique et procédure 	
---	--	--

2.5.2 Choisir le matériel adapté		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la technique et le matériel de pistolage adaptés selon le produit à appliquer, la configuration de la pièce, la nature du support, l'importance de la surface à traiter, le niveau de qualité d'aspect souhaité • Raccorder correctement l'équipement (mise à la terre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les systèmes de pistolage : ❖ types, caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation ❖ Les pistolets : <ul style="list-style-type: none"> ○ pneumatique (gravité, pression, aspiration) ○ airmix ○ airless ○ pistolet électrostatique ❖ Les dangers liés à la haute tension (électrisation, arcs électriques) pour pistolet airless et électrostatique 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.5.3 Appliquer les produits par pistolage		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer de l'absence de poussière, de contamination (graisse, humidité) ❖ Appliquer les produits selon le mode opératoire et les fiches produits ❖ Mesurer et respecter l'épaisseur des couches demandées (épaisseur sèche ou humide) ❖ Respecter les délais entre couches ❖ Respecter les conditions de séchage prescrites ❖ Régler le pistolet (pression, débit,...) ❖ Pistolage de manière uniforme : <ul style="list-style-type: none"> - appliquer la technique (vitesse, couches, écart,...) - réaliser les différentes étapes de la procédure selon un ordre chronologique adapté (purge, réglage de pression,...) ❖ Remédier au dysfonctionnement de l'appareil ❖ Observer la surface peinte (tendu, un manque de produit, coulure,...) ❖ Identifier les défauts éventuels ❖ Apporter la correction adéquate au moment approprié ❖ Restaurer le système au point de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques d'application manuelle des produits ❖ Le mode opératoire des travaux de peinture ❖ Les fiches produits ❖ Les instruments de mesure : le peigne, jauge épaisseur humide, micromètre ❖ Les conditions de séchage ❖ Le réglage du matériel selon le type de pistolet, produit et notice d'utilisation ❖ Les causes de dysfonctionnement du pistolet et les solutions à apporter 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.5.4 Enlever les protections et/ou les masquages		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Enlever le produit/matériau de protection et de masquage au moment opportun 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériaux de protection et de masquage (prédécoupés, adhésifs ;..) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.6 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL		
1.6.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée,...) Contrôler le résultat final Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate Décoder la fiche technique Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
2.6.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les non-conformités Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
2.6.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.7 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL		
2.7.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat • Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier • Démonter le matériel • Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation • Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique • Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers ,... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinceaux, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.7. 2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démonter et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.7.3 Nettoyer la zone de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

2.8 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES		
2.8.1 Appliquer les règles de sécurité		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente Traiter les EPI avec tout le soin requis Ranger correctement les EPI après emploi Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses Alerter la hiérarchie en cas de manquement Évaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,... ○ Prévention des risques liés au décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) ❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) ❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux : ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistolage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) 	
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
---	---	--

2.8.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

2.8.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

2..8.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/Appliquer les principes de développement durable		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

2.8.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<p align="center"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UUA 2

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) ⁸

Tâches

- Préparer la surface d'une pièce
- Préparer la peinture
- Appliquer une peinture par pistelage haute pression
- Gérer son poste de travail : approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA 2)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation - Laisser à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

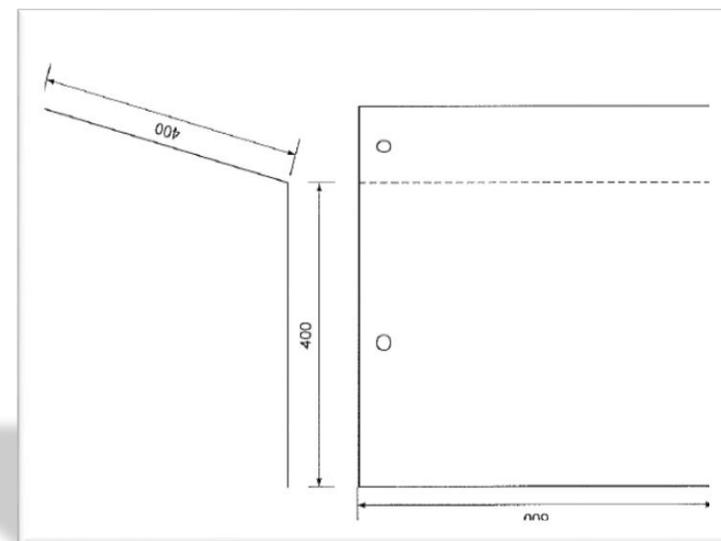
- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

Complexité cfr. Dessin de la pièce ci-contre

- La pièce à traiter est en acier
- Tôle plate pliée dans le sens la longueur de dimensions totales minimum d'environ 60 cm x 80 cm
- Pistolet type Airless

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques



⁸ Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 2

CRITERES	INDICATEURS GLOBALISANTS	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La préparation de la surface à traiter permet l'application de la peinture
	1.2 La peinture est préparée conformément aux instructions
	1.3 Le réglage de l'installation de pistelage est conforme
	1.4 L'application de la peinture est de qualité
	1.5 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.6 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie des étapes est respectée
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 2

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur	Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Cabine de peinture	Buse de pistolet haute pression avec angle 30° et ouvertures 0,011 – 0,019 – 0,027 pouce	Dégraissant
Équipement de pulvérisation de peinture à haute pression comprenant : une pompe pneumatique de rapport 30 :1, un tuyau renforcé et un pistolet haute pression	Papier Kraft pour tests d'impact	Décapant chimique
Point d'eau courante	Mélangeur	Primaire anti corrosion époxy (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Grattoir, riflard	Peinture de finition anti corrosion polyuréthane / acrylique (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique
	Brosse acier 2 rangs et 4 rangs	Grenaille d'acier GH40
	Brosse laiton	Fil de métallisation type Zinacor 850 diamètre 3,15 mm
	Epoussette	Peinture poudre polyester avec fiche technique
	Epoussette demi-lune	Manchon à enficher 10 cm et 18 cm pour peintures époxy et polyuréthane
	Monture pour rouleau à enficher de 18 cm	Feuille de papier abrasif grain 60, 100 et 180
	Monture pour rouleau à enficher de 10 cm	Tampon d'essuyage , « main collante »
	Bac à peinture de capacité 7 litres	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur
	Cutter avec lame de rechange	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm haute température
	Calculette et matériel pour écrire	Peigne pour mesure des épaisseurs humides
	Norme ISO 8501/1	Godet gradué pour mélange des produits (capacité +/- 1 litre)
	Appareil de mesure d'épaisseur sèche (Elcometer,...)	Pinceau radiateur 1,5 pouce et 2,5 pouce
		Paille d'acier
		Masque anti poussières
		Masque anti-solvants
		Gants de protection jetables
		Cagoule de protection jetable (hygiène)
		Bouchons d'oreilles
		Bâche polyéthylène – Protection de sol

UAA3	Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs
-------------	--

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

3.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER		
3.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/ aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...). • Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

3.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce – mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, 	<i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<p>salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs</p> <p>- état (règle des 3 S : sec, sain, solide)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5-Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépoussiérer, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers ❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistolage, préparation de surface, de manutention... 	
---	--	--

3.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL		
3.2.1 Sécuriser le poste de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage... • Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager • Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues • Respecter la signalisation • S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail • Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail • Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les protections collectives et les EPI • Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage... ❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...) ❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...) ❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...). ❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes ❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement) ❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI ❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.2.2 sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. • Identifier le point de pose et/ou de suspension • Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistilage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage • Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker • Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) • Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... • Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.2.4 Régler les paramètres de l'équipement

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistilage ...) avant le début du travail • Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER		
3.3.1 Nettoyer la surface à traiter		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le type et la composition de la peinture existante • Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) • Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support • Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluables, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.2.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter Lire et comprendre le plan de masquage Choisir la technique et le matériel adéquats Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs, ...) : ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ

3.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) Contrôler le résultat final Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate Décoder la fiche technique Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.5. DÉCAPER/DÉROUILLER LA SURFACE À TRAITER		
3.5.1 Décaper/dérouiller mécaniquement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Décaper/dérouiller en utilisant la technique adaptée à l'état du support et au résultat souhaité (adhérence optimale) • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée à tout moment • Obtenir le degré de soins (niveau de propreté demandé) • Contrôler le degré de soins (niveau de propreté obtenu) • Obtenir la rugosité demandée 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à décaper/dérouiller mécaniquement : <ul style="list-style-type: none"> - types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites,... : caractéristiques ❖ Les types de dépôts enlevés : calamine, rouille, revêtements (peu/fort adhérents) et matières étrangères ❖ Les dégâts éventuels de la surface à traiter : bavure de coupe, griffe, défaut de soudure, ... ❖ L'échelle européenne de degré d'enrouillement ❖ Les degrés de soins (niveau de propreté) à obtenir : normes et notes d'informations techniques (ST2, ST3, SA1, SA2, SA2,5, SA3) (ISO8501-1) ou autres normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens disponibles pour vérifier la rugosité : <ul style="list-style-type: none"> - le rugosimètre - le Rugotest, la norme ISO 8503-1, ou autre norme en vigueur - le Testex tape (contrôle rugosité par empreinte) ❖ Les équipements de décapage mécanique (en atelier et sur chantier) : projection d'eau sous pression, projection d'abrasifs, ponçage, marteau burineur, marteau à aiguilles, ... ❖ Les types d'abrasifs (nature, granulométrie et forme) 	
--	---	--

3.6 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL		
3.6.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.6.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
3.6.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
3.7 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL		
3.7.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat • Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier • Démontez le matériel • Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation • Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique • Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinceaux, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.7.2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.7.3 Nettoyer la zone de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites • Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

3.8 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

3.8.1 Appliquer les règles de sécurité

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail • Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) • Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... • Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... • Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente • Traiter les EPI avec tout le soin requis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Ranger correctement les EPI après emploi • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Alerter la hiérarchie en cas de manquement • Evaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; • Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention des risques liés au décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) ❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) ❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistolage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation 	
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
3.8.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
3.8.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

3.8.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/ Appliquer les principes de développement durable		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

3.8.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 3

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)⁹

Tâches

- Préparer l'installation de sablage
- Préparer la surface d'une pièce métallique par projection d'abrasifs
- Gérer son poste de travail : approvisionner en matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA3)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation

- laissé à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

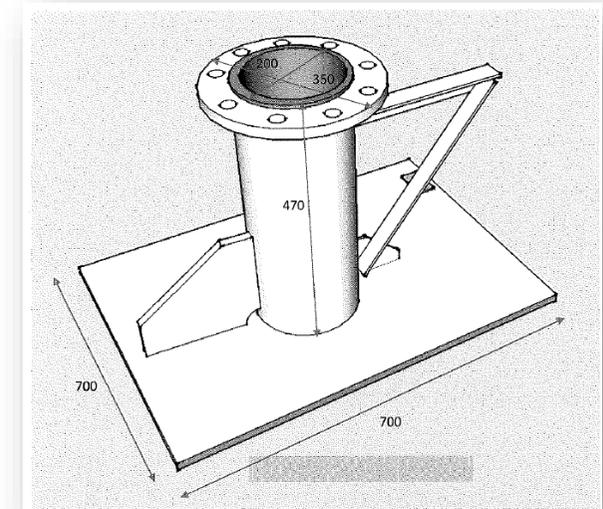
Complexité

 cfr. Dessin de la pièce ci-contre

- La pièce à traiter est en acier au carbone
- Pièce métallique de dimensions 70X70 (+ou - 0,5 m2) sur laquelle a été soudé un tube rond creux, de diamètre 200 mm, comprenant à son extrémité libre une bride de diamètre 350 mm/épaisseur 20 mm, percée de minimum 6 trous de diamètre 20 mm
- Degré de soin exigé : Sa 2,5

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques



⁹ Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 3

CRITERES	INDICATEURS GLOBALISANTS	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La mise en route de l'installation est correctement réalisée
	1.2 La préparation de surface est correctement réalisée
	1.3 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.4 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie des étapes est respectée
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS)	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 3

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur	Pièce métallique, suivant descriptif, oxydée, pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Cabine de sablage équipée d'un système de dépeussierage et d'une unité de sablage complète	Elingues anti coups de fouet	Dégraissant
Point d'eau courante	Goupilles Beta	Grenaille d'acier GH40
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur
	Epoussette	Masque anti poussières
	Epoussette demi-lune	Gants de protection jetables
	Cutter avec lame de rechange	Cagoule de protection jetable (hygiène)
	Norme ISO 8501/1	Bouchons d'oreilles
	Appareil de mesure de T°, humidité relative et point de rosée	
	Miroir de contrôle	
	Balai brosse et ramassette	
	EPI adaptés	
	Boîte de secours	

UAA4	Réaliser le traitement d'une surface par métallisation
-------------	---

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

4.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER		
4.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/ aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...). • Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce – mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<p>salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs</p> <p>- état (règle des 3 S : sec, sain, solide)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5-Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépoussiérer, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers ❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistolage, préparation de surface, de manutention... 	
---	--	--

4.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL		
4.2.1 Sécuriser le poste de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage... • Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager • Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues • Respecter la signalisation • S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail • Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail • Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les protections collectives et les EPI • Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage... ❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...) ❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...) ❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...). ❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes ❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement) ❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI ❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.2.2 sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. • Identifier le point de pose et/ou de suspension • Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistilage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage • Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker • Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) • Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 		
---	--	--

4.2.4 Régler les paramètres de l'équipement

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistolage ...) avant le début du travail Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER

4.3.1 Nettoyer la surface à traiter

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier le type et la composition de la peinture existante Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluables, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
4.3.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager • Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter • Lire et comprendre le plan de masquage • Choisir la technique et le matériel adéquats • Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter • Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs, ...): ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
4.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ		
1.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.5 MÉTALLISER LA SURFACE À TRAITER

4.5.1 Métalliser la surface à traiter

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Régler le matériel de métallisation ❖ S'assurer de l'absence de poussières ❖ Métalliser les éléments/pièces en déposant/respectant les épaisseurs imposées ❖ Déterminer la préparation adéquate de la surface en vue du colmatage (degré de rugosité et de soins adéquats) ❖ Contrôler l'épaisseur obtenue ❖ Restaurer le système au point de pose (si nécessaire) ❖ Appliquer la couche de colmatage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens disponibles pour vérifier la rugosité : <ul style="list-style-type: none"> - le rugosimètre - le Rugotest, la norme ISO 8503-1) ou autre norme en vigueur - le Testex tape (contrôle rugosité par empreinte) ❖ Les degrés de soins (niveau de propreté) à obtenir : normes et notes d'informations techniques (ISO8501-01) ou autres normes en vigueur ❖ La méthode de contrôle des épaisseurs : appareil de mesure ❖ Le matériel de métallisation : <ul style="list-style-type: none"> - à l'arc électrique - à la flamme (chalumeau) ❖ Le système de peinture spécifique à la métallisation (colmatage) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.5.2 Enlever les protections et/ou les masquages

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
❖ Enlever le produit/matériau de protection et de masquage au moment opportun	❖ Les produits/matériaux de protection et de masquage (bâches, films plastiques, chiffons, papiers, prédécoupés, adhésifs ; ..)	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

4.6 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL

4.6.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée,...) Contrôler le résultat final Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate Décoder la fiche technique Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

4.6.2 Identifier les non-conformités

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les non-conformités Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

4.6.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.7 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL

4.7.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier Démonter le matériel Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers ,... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinceaux, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.7.2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démonter et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.7.3 Nettoyer la zone de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites • Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

4.8 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

4.8.1 Appliquer les règles de sécurité

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail • Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) • Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... • Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... • Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente • Traiter les EPI avec tout le soin requis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Ranger correctement les EPI après emploi • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Alerter la hiérarchie en cas de manquement • Evaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; • Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention des risques liés au décapage, grenaillage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) ❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) ❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenaillage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistolage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation 	
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
4.8.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
4.8.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

4.8.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/ Appliquer les principes de développement durable		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

4.8.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 4

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)¹⁰

Tâches

- Préparer l'installation de métallisation
- Préparer la surface d'une pièce métallique
- Métalliser la pièce
- Gérer son poste de travail : approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA4)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation

- laissé à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

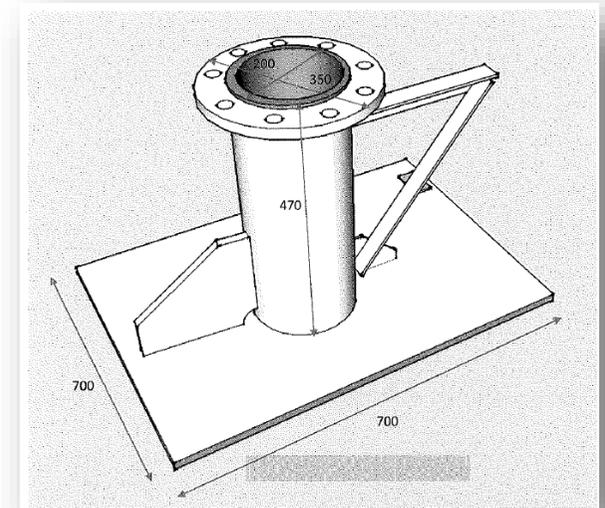
Complexité

 cfr. Dessin de la pièce ci-contre

- La pièce à traiter est en acier au carbone
- Pièce métallique de dimensions 70X70 (+ou – 0,5 m2) sur laquelle a été soudé un tube rond creux, de diamètre 200 mm, comprenant à son extrémité libre une bride de diamètre 350 mm/épaisseur 20 mm, percée de minimum 6 trous de diamètre 20 mm
- Degré de soins exigé Sa 2,5 – Sa 3
- Déposer une épaisseur imposée entre 80 et 120 microns sur la pièce d'épreuve

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques



¹⁰ Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... , à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 4

CRITERES	INDICATEURS GLOBALISANTS	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La mise en route de l'installation est correctement réalisée correctement
	1.2 La préparation permet la métallisation
	1.3 La métallisation est réalisée correctement
	1.4 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.5 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie est respectée dans les délais impartis
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS)	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 4

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur	Pièce métallique, suivant descriptif, sablée au degré de soin Sa 2,5- 3 pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Équipement de métallisation à la flamme comprenant le tableau de détente, les tuyaux et le pistolet à métalliser	Epoussette	Fil de métallisation type Zinacor 850 diamètre 3,15 mm
Point d'eau courante	Epoussette demi-lune	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Cutter avec lame de rechange	Masque anti poussières
	Norme ISO 8501/1	Gants de protection jetables
	Appareil de mesure d'épaisseur sèche (Elcometer ,...)	Bouchons d'oreilles
	Appareil de mesure de T°, humidité relative et point de rosée	
	Balai brosse et ramassette	
	EPI adaptés	
	Boîte de secours	

UAA 5	Réaliser le traitement d'une surface par pistolage pneumatique
--------------	---

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

5.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER		
5.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/ aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...). • Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter du support, son état et les tâches à réaliser		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce – mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<p>salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs</p> <p>- état (règle des 3 S : sec, sain, solide)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5- Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépoussiérer, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers ❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistolage, préparation de surface, de manutention... 	
---	---	--

5.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL		
5.2.1 Sécuriser le poste de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage... • Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage... ❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...) ❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues • Respecter la signalisation • S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail • Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail • Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les protections collectives et les EPI • Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...). ❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes ❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement) ❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI ❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques 	
--	--	--

5.2.2 sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le point de pose et/ou de suspension 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistilage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	
---	---	--

5.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.2.4 Régler les paramètres de l'équipement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistilage ...) avant le début du travail Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER		
5.3.1 Nettoyer la surface à traiter		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le type et la composition de la peinture existante • Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) • Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support • Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluables, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.2.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager • Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter • Lire et comprendre le plan de masquage • Choisir la technique et le matériel adéquats • Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter • Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs, ...) : ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ

1.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.5 DÉCAPER/DÉROUILLER LA SURFACE À TRAITER		
5.5.1 Décaper chimiquement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décaper en utilisant la technique adaptée à l'état de la surface à décaper et au résultat souhaité (adhérence optimale) ❖ Signaler toute anomalie/défectuosité décelée à tout moment 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à décaper chimiquement : <ul style="list-style-type: none"> - types : neuf ou à reconditionner - caractéristiques : inox, aluminium, acier, composites, ... : ❖ Les types de dépôts enlevés : anciens revêtements, peinture, résidus de contenus, résines, colle, matières étrangères,... ❖ Les équipements de décapage chimique : pulvérisation, trempage, brossage, grattage, badigeonnage, ... ❖ Les types de produits : acides, basiques, écologiques, ... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.5..2 Décaper thermiquement		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décaper en utilisant la technique adaptée à l'état du support et au résultat souhaité ❖ Signaler toute anomalie/défectuosité décelée à tout moment ❖ Obtenir le degré de soins (niveau de propreté demandé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les surfaces à décaper thermiquement : <ul style="list-style-type: none"> - type : à reconditionner - caractéristiques : aluminium, acier, ... • Les types de dépôts enlevés : anciens revêtements, peinture, résidus de contenus, résines, colle, matières étrangères,... • Les techniques de décapage thermique : décapeur thermique, induction, chalumeau • Les degrés de soins (niveau de propreté) à obtenir : normes et notes d'informations techniques (ISO8501-01) ou autres normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.5 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ INTERMÉDIAIRE		
1.5.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée,...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.5.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.5.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.6 APPLIQUER MANUELLEMENT PAR PISTOLAGE DES SYSTÈMES DE PEINTURES		
5.6.1 Préparer les produits de peinture		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les produits/composants selon les proportions (rapport de mélange en poids ou en volume) • Contrôler les quantités avant le mélange • Agiter les produits • Diluer les produits pour obtenir la consistance préconisée (viscosité du produit) • Calculer l'épaisseur humide à appliquer • Déterminer les intervalles de réaction • Appliquer les consignes des fiches produits du fabricant • Manipuler l'appareil mélangeur selon les recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les familles de peinture : <ul style="list-style-type: none"> ○ Peintures séchant à l'air ○ Peintures séchant par évaporation ○ Peintures séchant par réaction chimique ○ Peintures séchant par réaction avec l'humidité ❖ Les produits mono ou multi-composants ❖ Les solvants, diluants : spécificités, caractéristiques,... ❖ La notion d'extrait sec ❖ Mélange et dilution (base avec durcisseur, rapport de mélange en poids ou en volume), mise à consistance ❖ Les effets de la température sur les produits (consistance, temps de séchage) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les fiches produits : fiches techniques, fiches de sécurité et de santé, fiches d'application, étiquetage... ❖ Notions de base en mathématique : les 4 opérations fondamentales, notions de volume : surface, proportion des mélanges, pourcentages,... ❖ Les appareils pour mélanger de la peinture (mixer, mélangeur) : caractéristiques, fonctionnement, mode d'utilisation, dangers liés au mélange de certaines peintures... ❖ Les appareils pour préparer la peinture : réglet, latte, verre doseur, coupe consistométrique, filtres : types, mode de fonctionnement,... ❖ Le nuancier 	
--	--	--

5.6.2 Choisir le matériel adapté		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer la technique et le matériel de pistolage adaptés selon le produit à appliquer, la configuration de la pièce, la nature du support, l'importance de la surface à traiter, le niveau de qualité d'aspect souhaité ❖ Raccorder correctement l'équipement (mise à la terre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les systèmes de pistolage : types, caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation ❖ Les pistolets : <ul style="list-style-type: none"> - pneumatique (gravité, pression, aspiration) - airmix - airless - pistolet électrostatique ❖ Les dangers liés à la haute tension (électrisation, arcs électriques) pour pistolet airless et électrostatique 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

1.6.3 Appliquer les produits par pistolage		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer de l'absence de poussière, de contamination (graisse, humidité) ❖ Appliquer les produits selon le mode opératoire et les fiches produits ❖ Mesurer et respecter l'épaisseur des couches demandées (épaisseur sèche ou humide) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques d'application manuelle des produits ❖ Le mode opératoire des travaux de peinture ❖ Les fiches produits ❖ Les instruments de mesure : le peigne, jauge épaisseur humide, micromètre ❖ Les conditions de séchage 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les délais entre couches ❖ Respecter les conditions de séchage prescrites ❖ Régler le pistolet (pression, débit, ...) ❖ Pistoler de manière uniforme : <ul style="list-style-type: none"> - appliquer la technique (vitesse, couches, écart,...) - réaliser les différentes étapes de la procédure selon un ordre chronologique adapté (purge, réglage de pression,...) ❖ Remédier au dysfonctionnement de l'appareil ❖ Observer la surface peinte (tendu, un manque de produit, coulure,...) ❖ Identifier les défauts éventuels ❖ Apporter la correction adéquate au moment approprié ❖ Restaurer le système au point de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le réglage du matériel selon le type de pistolet, produit et notice d'utilisation ❖ Les causes de dysfonctionnement du pistolet et les solutions à apporter. 	
---	---	--

5.6.4 Enlever les protections et/ou les masquages

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Enlever le produit/matériau de protection et de masquage au moment opportun 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits/matériaux de protection et de masquage (prédécoupés, adhésifs ;..) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

5.7 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL

5.7.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (épaisseur déposée,...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur humide, thermomètre, hygromètre, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	
--	---	--

5.7.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les non-conformités Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

5.7.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

5.8 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL		
5.8.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier Démonter le matériel Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers ,... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinces, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	
--	---	--

5.8.2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démonter et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.8.3 Nettoyer la zone de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites • Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

5.9 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

5.9.1 Appliquer les règles de sécurité

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail • Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) • Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... • Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente • Traiter les EPI avec tout le soin requis • Ranger correctement les EPI après emploi • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Alerter la hiérarchie en cas de manquement • Evaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; • Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) 	<p>manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention des risques liés au décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) <p>❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) <p>❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenailage, sablage, pistolage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistolage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation 	
--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
5.9.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
5.9.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	
--	--	--

5.9.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/ Appliquer les principes de développement durable

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

5.9.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 5

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)

Tâches

- Préparer la surface d'une pièce
- Préparer la peinture
- Appliquer une peinture par pistelage haute pression
- Gérer son poste de travail : approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA5)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation

- laissé à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

Complexité

 cfr. Dessin de la pièce ci-contre

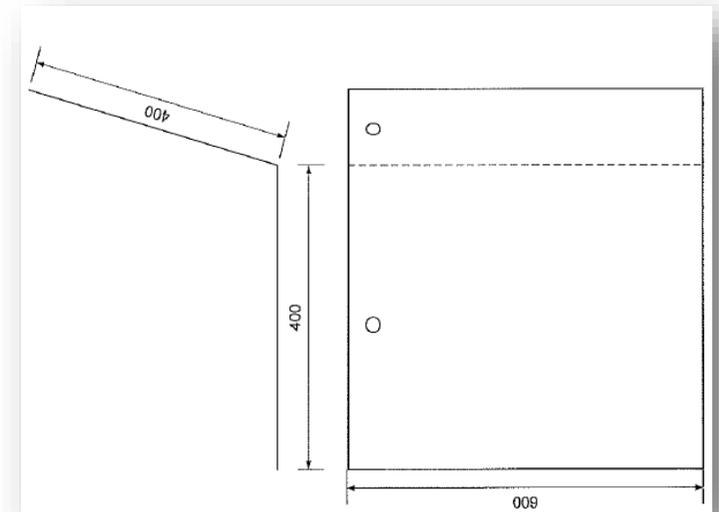
- La pièce à traiter est en métal
- Tôle plate pliée dans le sens la longueur de dimensions totales minimum d'environ 60 cm x 80 cm

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »



CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 5

CRITERES	INDICATEURS GLOBALISANTS	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La préparation permet l'application de la peinture
	1.2 La peinture est préparée conformément aux instructions
	1.3 Le réglage de l'installation de pistolage est conforme
	1.4 L'application de la peinture est de qualité.
	1.5 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.6 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie des tâches est respectée dans les délais impartis
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS)	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite :

- ✓ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
 - o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.
- ✓ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 5

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur	Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Cabine de peinture	Pistolet de peinture pneumatique équipé de buse 1,3, 1,5 et 1,9 mm	Dégraissant
Point d'eau courante	Papier Kraft pour tests d'impact	Décapant chimique
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Mélangeur	Peinture de finition anti corrosion polyuréthane / acrylique (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique
	Grattoir, riflard	Manchon à enficher 10 cm et 18 cm pour peintures époxy et polyuréthane
	Brosse acier 2 rangs et 4 rangs	Feuille de papier abrasif grain 60, 100 et 180
	Brosse laiton	Tampon d'essuyage , « main collante »
	Epoussette	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur
	Epoussette demi-lune	Peigne pour mesure des épaisseurs humides
	Cutter avec lame de rechange	Godet gradué pour mélange des produits (capacité +/- 1 litre)
	Calculatrice et matériel pour écrire	Pinceau radiateur 1,5 pouce et 2,5 pouce
	Miroir de contrôle	Masque anti-solvants
	Balai brosse et ramassette	Gants de protection jetables
	EPI adaptés	
	Boîte de secours	
	Bac de rétention	

UAA6	Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage
-------------	--

Compétences professionnelles concernées CP	Voir tableaux pp. 10 à 14
Activité clé AC	Voir tableaux pp. 10 à 14

6.1 S'INFORMER DES TÂCHES À RÉALISER		
6.1.1 Collecter toutes les sources d'information disponibles auprès de sa hiérarchie		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'information • Consulter les sources d'information (numérisées ou autres) • Décoder les sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des sources d'informations : plans d'exécution, fiches techniques, fiches de sécurité, PC et logiciels spécifiques à l'entreprise (aéronautique par exemple)/ aux constructeurs / aux produits de peinture, les normes ISO, processus d'exécution,... ❖ Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...). • Les cahiers des charges (extrait de cahier de charge) 	<i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

6.1.2 Identifier la nature de la surface à traiter, son état et les tâches à réaliser		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des supports à traiter (métaux ferreux, non ferreux,...) • Vérifier l'état de la surface à traiter (présence de salpêtre, moisissures, mauvaise soudure, humidité, alcalinité...) • Identifier les tâches à réaliser • Formuler, le cas échéant, les réserves qui s'imposent auprès du supérieur • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les surfaces à traiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ nature (métaux ferreux et non ferreux, bétons, maçonneries, bois, matériau composite, ...) ○ caractéristiques physiques (configuration de la pièce, forme et complexité de la pièce, assemblage de la pièce – mécano-boulonnée, mécano- soudée ...) et chimiques ○ phénomènes/défauts pouvant affecter les surfaces à traiter : présence d'hydro-carbure, 	<i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec la surface à traiter • S'assurer de la pertinence des instructions techniques d'exécution (y compris conditions climatiques et point de rosée...) 	<p>salissure, silicone, salpêtre, acides, condensation, dilatation, retrait, moisissures, porosité, défaut de soudure,... : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs</p> <p>- état (règle des 3 S : sec, sain, solide)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les moyens de vérification des surfaces à traiter : normes, outillage... ❖ Matériau neuf/usagé/à reconditionner ❖ Le mécanisme de la corrosion (par intempérie, chimique, ...) ❖ Les degrés de soins des surfaces à traiter (Sa 2,5-Sa3,...) ❖ Les degrés de rugosité (Ra, Rz, Rt,...) : rugotest 3... ❖ Les tâches à réaliser : nettoyer, dépoussiérer, masquer, décaper, dérouiller, appliquer des systèmes de peintures, métalliser, assurer un contrôle qualité... ❖ Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, teinte, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, temps de recouvrement, compatibilité, dangers ❖ Les techniques à mettre en œuvre : outillage de pistolage, préparation de surface, de manutention... 	
---	--	--

6.2 PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL		
6.2.1 Sécuriser le poste de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'installation des protections, des clôtures, de la signalisation de chantier, balisage... • Protéger les éléments de l'installation/l'environnement que le traitement préalable pourrait endommager • Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...) sécuritaire et rationnelle, selon les instructions reçues • Respecter la signalisation • S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail • Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail • Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail, selon les instructions reçues <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les protections collectives et les EPI • Travailler en sécurité (EPC et EPI appropriés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel/équipement de sécurité : protection, clôtures, signalisation de chantier, balisage... ❖ Le plan de sécurité (normes, analyse de risque,...) ❖ Les moyens de rétention (bacs, bâches de rétention,...) ❖ Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité,...). ❖ Les différents panneaux de sécurité, marquages et pictogrammes ❖ Les consignes de sécurité : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ❖ La lecture d'un plan (consignes à respecter par rapport à la sécurité/environnement) ❖ La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les protections collectives (EPC) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ Les protections individuelles (EPI) : rôles, mode d'utilisation, entretien ❖ La signalisation de sécurité relative au port des EPI ❖ Les risques liés au travail avec l'électricité et appareils électriques, thermiques et pneumatiques 	<p><i>Autonomie d'exécution sous supervision lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.2.2 Sélectionner et acheminer l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables nécessaires

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Juger l'accessibilité du chantier ou du poste de travail • Sélectionner et acheminer, sur le poste de travail, l'équipement, l'outillage, le matériel, les pièces à traiter et les consommables • Acheminer de quoi stocker temporairement les déchets • Utiliser les équipements de manutention conformément au manuel d'utilisation, attestation de formation... • Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. • Identifier le point de pose et/ou de suspension • Placer la pièce sur le support adéquat selon sa masse, sa forme, son centre de gravité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements : compresseur, groupe électrogène, unité de sablage, unité de métallisation, les équipements de pistilage... (pompe airless, les tuyauteries, ...), marteau aiguilles, les EPC : types, conditions et manuel d'utilisation ❖ L'outillage et le matériel de base (pinceau, rouleau, ponceuse, ...) ❖ Les consommables : les peintures, les solvants, papier à poncer, paille d'acier, chiffons, brosses, filtres pour les masques, ... ❖ Le matériel : la boîte à outils, la boîte de secours chantier, ... ❖ Le dossier technique du chantier ❖ Les symboles et pictogrammes professionnels. ❖ Les équipements de stockage des déchets : big bacs, containers, cubitainer ❖ Les moyens de préhension, manutention et de transport ❖ Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. ❖ Les supports pour pièces (tréteaux, chevalets, ...) ❖ Les points de suspension et de pose des pièces (mode opératoire) 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.2.3 Etablir une zone/infrastructure temporaire de stockage si nécessaire

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes édictées de stockage pour les produits/matériel/outillage • Choisir l'endroit de stockage adapté au produit/matériel/outillage à stocker • Respecter la législation relative au stockage des produits (bacs de rétention...) • Créer une zone de stockage temporaire selon les conditions climatiques, environnementales, de vol éventuel... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel/outillage à stocker provisoirement : types, endroits et manière de stocker ❖ L'équipement de stockage : armoires, bacs de rétention, bâches de rétention, ... ❖ Les consignes et les conditions de stockage (vol, chutes, intempéries, confinement...) ❖ Les règles de stockage des produits dangereux : législation,... 	<p style="text-align: center;"><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> Assurer de façon rationnelle et sécuritaire la manutention et l'entreposage des produits et matériaux 		
---	--	--

6.2.4 Régler les paramètres de l'équipement

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état d'une installation (poste de sablage, de grenailage, métallisation, pistolage ...) avant le début du travail Régler les paramètres de fonctionnement de l'équipement (niveau, pression, température,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de pression, débit, ... ❖ Le manuel d'utilisation des équipements 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.3 PRÉPARER LA SURFACE À TRAITER

6.3.1 Nettoyer la surface à traiter

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Identifier le type et la composition de la peinture existante Nettoyer pour obtenir un support sec et propre (exempt de salissure et d'humidité) Utiliser le matériel et/ou la machine approprié(e) Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur le support Vérifier visuellement la qualité du nettoyage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les peintures : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : solvantées, hydrodiluables, peintures « bio », mono ou bi-composants, ... ○ composition : types de liants, séchage physique ou chimique,... ❖ Les surfaces à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : neuf ou à reconditionner - matériaux : inox, aluminium, acier, composites, ... : caractéristiques ❖ Les types de souillures : graisse, poussières, eau, ... ❖ Les produits de nettoyage : dégraissants, solvants, eau, ...) ❖ Le matériel et machines de nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> ○ compresseur et matériel pneumatique (soufflette), nettoyeur à haute pression,... ○ Les anomalies courantes : arête vive, défaut de soudure, bavures, bord coupé au chalumeau... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.3.2 DÉPOUSSIÉRER LA SURFACE À TRAITER		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique de dépoussiérage adaptée à la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les techniques de dépoussiérage : la balayette, l'aspirateur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
6.3.3 Masquer/déposer une partie de la surface à traiter si nécessaire (surface qui ne doit pas être traitée)		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les parties de la surface à traiter que le traitement préalable pourrait endommager • Déposer les éléments qui ne sont pas à traiter • Lire et comprendre le plan de masquage • Choisir la technique et le matériel adéquats • Tracer et réaliser le masquage adapté au type de surface, à l'élément à protéger • Signaler toute anomalie/défectuosité décelée sur la surface à traiter • Manipuler et appliquer le pochoir/adhésifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éléments à déposer/masquer : plaquette signalétique, surface usinée, surface pré-peinte ... ❖ Le plan de masquage : cotes, endroits à masquer... ❖ Les produits de masquage (prédécoupés, adhésifs ,...): ❖ Les techniques de masquage : matériaux spéciaux, bouchons, caps, ... ❖ Les anomalies courantes : protection client endommagée ❖ Les objets décoratifs : pochoirs, pré-découpés, gabarits, 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
6.4 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ		
6.4.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée, ...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ...1 ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles, ... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.4.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.4.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions,...) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.5 APPLIQUER LE SYSTÈME PAR THERMO-LAQUAGE		
6.E1 Choisir le matériel adapté		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir la buse de pistolet à utiliser selon la forme de la surface à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les systèmes de thermo-laquage : Corona, Tribo,... caractéristiques techniques, conditions d'utilisation, réglages 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
6.5.2 Appliquer les produits		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les différentes couches de poudre en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - des caractéristiques des produits - des différents types de supports - des épaisseurs demandées ❖ Adapter les charges électriques suivant la géométrie de la surface ❖ Appliquer la poudre de manière uniforme ❖ Respecter la sécurité (mise à la terre – haute température) ❖ Restaurer le système aux points d'accrochage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les différents types de poudres: caractéristiques, composition, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, ... ❖ Les types de surfaces : nature (métal, MDF, composites, ...) ❖ Le réglage des paramètres : tension électrique, intensité, débit, ... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.5.3 Cuire la peinture poudre appliquée		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Cuire l'objet au four ou en cabine ❖ Régler les paramètres de cuisson (température et durée) ❖ Contrôler les températures ❖ Vérifier le support après cuisson et rectifier si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le four : types, caractéristiques, mode d'utilisation ,... ❖ Les températures et temps de cuisson prescrits ❖ Le mode opératoire 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

6.5.4 Enlever les protections et/ou les masquages		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Enlever le produit/matériau de protection et de masquage au moment opportun 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériaux de protection et de masquage (prédécoupés, adhésifs ,...) résistant à la haute température 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

6.6 ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ FINAL		
6.6.1 Contrôler l'état de la surface à traiter, la qualité des produits mis en œuvre et les conditions de l'environnement de travail (hygrométrie, température) avant/pendant/après toute phase de travail		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de la surface à traiter avant/pendant/après toute phase de travail • Comprendre les normes appliquées (degré de propreté/soins et de rugosité) • Contrôler l'état de la surface à traiter par rapport à la référence imposée (degré de soin –niveau de propreté, rugosité, épaisseur déposée,...) • Contrôler le résultat final • Utiliser les instruments de contrôle de la qualité de manière adéquate • Décoder la fiche technique • Déterminer l'opportunité de peinture (température ambiante, hygrométrie, point de rosée,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les normes en vigueur : norme 8501-1, ... ❖ Les instruments pour le contrôle de la qualité : jauge épaisseur sèche/humide, thermomètre, hygromètre, rugotest, mesureur d'épaisseur sèche électronique, thermo-hygromètre, coupe consistométrique, verre doseur, balance, latte, réglet, plaquettes visio-tactiles,... ❖ Notions d'épaisseur minimum, maximale, nominale (à viser) ❖ Les fiches techniques des produits appliqués : nature du produit, conditions d'application ❖ La notion de point de rosée 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

6.6.2 Identifier les non-conformités		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les non-conformités • Transmettre les informations relatives à la qualité et au suivi de production/réalisation • Adapter son propre travail après ces contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les non-conformités : la sous-épaisseur, la sur-épaisseur, présence d'inclusion, des manques... ❖ La transmission des informations du contrôle qualité : communication orale, écrite (dossier de chantier) ❖ Les normes en vigueur 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
6.6.3 Compléter les documents de contrôle qualité, check-list		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents/dossier de chantier transmis par le chef d'équipe : documents qualité et de suivi de production/réalisation (traçabilité des opérations et des pièces, incidents, interventions, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>
6.7 RANGER LE POSTE DE TRAVAIL		
6.7.1 Nettoyer et ranger les équipements, le matériel, l'outillage et les consommables		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'équipement, le matériel et l'outillage avec le produit adéquat • Ranger le matériel et l'outillage selon les consignes spécifiques à l'atelier/chantier • Démonter le matériel • Nettoyer le matériel selon la technique, le produit approprié et le manuel d'utilisation • Nettoyer les installations de sablage, décapage,...selon la technique spécifique • Stocker les pièces traitées à l'abri de toute contamination/dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et les produits de nettoyage de l'équipement, du matériel, de l'outillage : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers ,... ❖ Les consignes de nettoyage et de rangement spécifiques à l'atelier/chantier ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage du matériel d'application et de pulvérisation : brosse, pinceaux, pistolets pneumatique, airless... (manuel d'utilisation) ❖ Les techniques spécifiques de nettoyage des installations de sablage, décapage... ❖ Les modes de rangement : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : armoires, étagères, servantes, chariots, bacs de rétention,... ○ consignes spécifiques à l'atelier ○ Le stockage des pièces traitées : temps de séchage, contaminations possibles, endroits (hors poussières, overspray),... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.7.2 Effectuer la maintenance de 1er niveau des équipements, de l'outillage, du matériel

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines • Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils • Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils • Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement ❖ Les travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.7.3 Nettoyer la zone de travail

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et ranger la zone de travail selon les consignes prescrites • Trier et éliminer les déchets selon les prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits/matériel de nettoyage de la zone de travail : brosse à mains, aspirateur, ... ❖ Les consignes de nettoyage/rangement de la zone de travail ❖ Les prescriptions relatives au tri des déchets ❖ Les types de déchets 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

6.8 RESPECTER LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

6.8.1 Appliquer les règles de sécurité

APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures de sécurité à appliquer lors de la réalisation du travail • Déterminer l'impact de ces mesures sur l'élaboration de la gamme opératoire (planification, matériel utile, délais...) • Appliquer les mesures de sécurité individuelle à l'égard des machines, outillages, produits... • Appliquer les mesures de sécurité collective à l'égard des machines, outillages, produits... • Porter/utiliser les EPI et les EPC obligatoirement et de manière permanente • Traiter les EPI avec tout le soin requis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mesures de sécurité : éléments de législation, de réglementation, de protection et prévention au travail (Code du bien-être au travail, législation...) ❖ Les mesures de sécurité individuelle : utilité, modalités d'application selon les différents types <ul style="list-style-type: none"> ○ Equipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, protections auditives, gants de manutention, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, harnais,... 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Ranger correctement les EPI après emploi • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Alerter la hiérarchie en cas de manquement • Evaluer les dangers et risques pour sa propre santé et celle de son entourage • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; • Appliquer les règles de prévention liées aux atmosphères explosives • Eliminer les risques d'insécurité (ceux que le travailleur sait résoudre lui-même) • Signaler les risques d'insécurité (ceux que le travailleur ne sait pas résoudre lui-même) • Etre formé à l'utilisation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudages, nacelles, ...) • Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention des risques liés au décapage, grenailage, sablage, pistilage, métallisation, thermo-laquage.... ○ Prévention des risques liés aux produits (pictogrammes, étiquetage, notices d'utilisation, risques et réglementation d'usage des produits dangereux, fiches sécurité des produits) ❖ Les mesures de sécurité collectives (système de ventilation, système d'aspiration, système de séparation, filets de recueil, protection anti-chute...) : types, utilité et modalités d'application spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au stockage des éléments de production ○ Aux sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ○ A la manipulation des engins de levage, de transfert (ne nécessitant pas de brevet) ❖ A l'utilisation des systèmes de décapage, grenailage, sablage, pistilage, métallisation, thermo-laquage, ...Les risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations liés aux travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'entretien des équipements ○ de préparation du travail ○ de nettoyage et de rangement ○ de dégraissage ○ de décapage ○ de pistilage ○ de séchage. ○ de thermo-laquage ○ de métallisation 	
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie • Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident • Appliquer les règles de prévention lors de travaux en espaces confinés • Suivre les procédures internes à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier ❖ Les mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ❖ La réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. ❖ La prévention incendie : règles et mesures ❖ La prévention des accidents : règles et mesures. ❖ Les risques liés aux atmosphères explosives (Atex) ❖ Les risques lors des travaux en espaces confinés (explosion, asphyxie, difficultés d'évacuation, électrocution, émanations nocives) ❖ Les procédures internes de l'entreprise ou de l'organisation 	
6.8.2 Appliquer les règles d'hygiène		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle • Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène spécifiques à l'activité • Appliquer les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes d'hygiène générale et personnelle ❖ Les règles d'hygiène spécifiques à l'activité ❖ Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail, la législation 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>
6.8.3 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles d'ergonomie et de manutention à appliquer lors de la réalisation du travail, pour le port et transfert de charges, utilisation du matériel ... • Appliquer les règles d'ergonomie au travail • Appliquer les règles de manutention relatives au port ou au transfert de charges lourdes et encombrantes • Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes • Utiliser les techniques et engins/appareillages de levage adaptés à l'activité dans le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ❖ Les règles de manutention avec/sans moyen de levage ❖ Les techniques et engins/appareillages de levage (transpalette, chariot élévateur, ...) spécifiques à l'activité : types, caractéristiques, principes de base, ... 	<i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i>

6.8.4 Appliquer les règles liées à la protection de l'environnement/ Appliquer les principes de développement durable		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable • Utiliser les énergies de manière rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les principes de développement durable ❖ La gestion rationnelle des énergies (eau, électricité, ...) 	

6.8.5 Gérer son temps de travail/ Respecter les priorités dans la planification, l'organisation et l'exécution des tâches		
APTITUDES	SAVOIRS	AUTONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en tenant compte des différents contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre...) • Organiser le travail dans le respect des consignes • Réaliser les travaux dans les délais impartis (Respecter les horaires convenus) • Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La planification des tâches à réaliser <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du travail dans le respect des consignes. ○ Les délais impartis. ○ ○ Les contraintes à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage/recouvrement des produits utilisés, ...). ❖ Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement (température, conditions météorologiques) 	<p><i>Autonomie d'exécution lors d'applications complexes dans des situations similaires</i></p>

CONTEXTE D'ÉVALUATION DE L'UAA 6

Éléments critiques de contexte (ou contraintes)

Tâches

- Préparer la surface d'une pièce
- Préparer l'installation
- Réaliser le thermo-laquage
- Gérer son poste de travail : approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger (poste de travail, matériel)/trier et éliminer les déchets

Éléments fournis au candidat

- Poste de travail, documents utiles (Fiches techniques des équipements, fiches produits) description du résultat attendu, cahier de charges
- Matériel, équipement et consommables en suffisance (cfr. Profil d'équipement UAA6)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements et matériel à disposition, règlement d'atelier, niveau de qualité à atteindre)
- Matériel de sécurité collectif et individuel

Temps de réalisation

- laissé à l'appréciation de l'OEF

Mise en situation

- Situation réelle « pratique », significative dans un contexte d'atelier ou de chantier

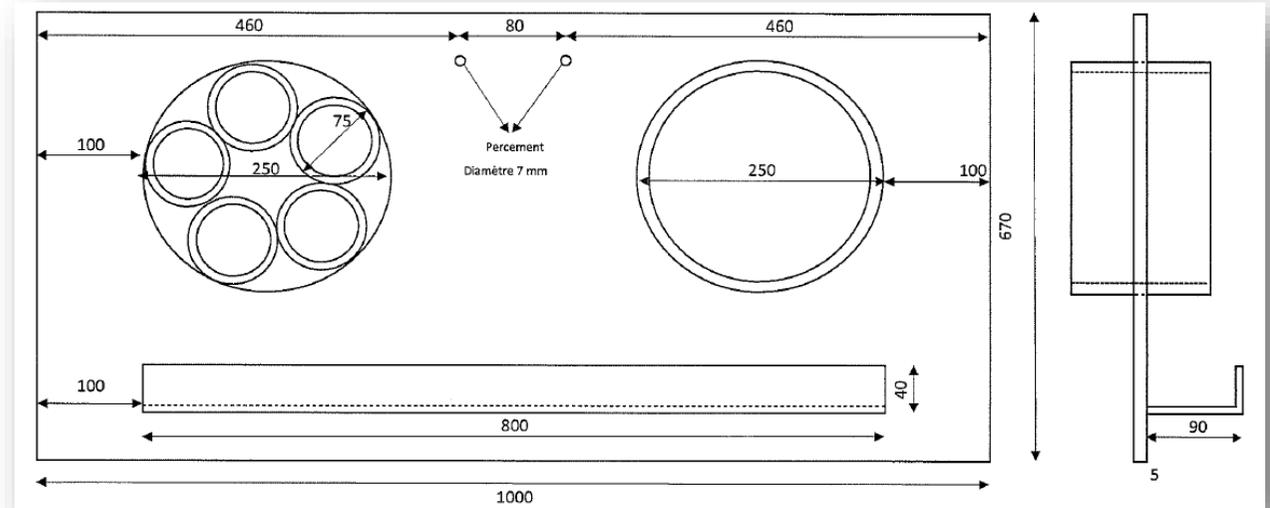
Complexité

 cfr. Dessin de la pièce ci-contre

- Pièce métallique de la dimension 1mX0,67 – épaisseur 6 mm contenant un tube de diamètre plus ou moins 250 mm de longueur 200 mm – un profilé eu U (100X40 mm) de longueur 800 mm – Un trou de 250 mm de diamètre contenant 5 cercles métalliques soudés

Autonomie

- Epreuve individuelle
- Autonomie d'exécution (analyse de la situation, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et produits appropriés, application des modes opératoires appropriés, choix du matériel de sécurité) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques



Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION DE L'UAA 6

CRITERES	INDICATEURS GLOBALISANTS	RÉUSSITE DE L'IG OUI / NON
CONFORMITE DE LA PRODUCTION	1.1 La préparation de surface permet le thermo-laquage
	1.2 Le réglage de l'installation de thermo-laquage est conforme
	1.3 Le thermo-laquage est de qualité
	1.4 La gestion du poste de travail est adéquate (approvisionner matériau-matériel/organiser son poste de travail/nettoyer et ranger)
	1.5 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
	1.6 L'ensemble des tâches est effectuée dans les délais impartis
RESPECT DES PROCEDURES	2.1 La chronologie des tâches est respectée dans les délais impartis
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate
COHERENCE DE LA DEMARCHE	3.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles
	3.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	3.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et la pièce sont préparés
RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES (SECURITE, HYGIENE, PROTECTION ENVIRONNEMENT, GESTION DE SON TEMPS)	4.1 Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits

Seuil de réussite

- ✓ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :
- o un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
 - o la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

- ✓ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

PROFIL D'ÉQUIPEMENT DE L'UAA 6

<u>INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS</u>	<u>MATERIEL / OUTILLAGE</u>	<u>CONSOMMABLES</u>
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur	Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification	Chiffons propres et secs
Équipement de thermo laquage comprenant une unité de pulvérisation type « Corona », une cabine d'aspiration et un four (150 – 220°C)	Epoussette	Dégraissant
Point d'eau courante	Epoussette demi-lune	Peinture poudre polyester avec fiche technique
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	Cutter avec lame de rechange	Feuille de papier abrasif grain 60, 100 et 180
	Appareil de mesure d'épaisseur sèche (Elcometer ,...)	Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm haute température
	Miroir de contrôle	Masque anti poussières
	Balai brosse et ramassette	Bouchons d'oreilles
	EPI adaptés	
	Boîte de secours	

GLOSSAIRE SPÉCIFIQUE AU MÉTIER

Atelier	Tout local de conception, de fabrication ou de réparation. Par extension, on parle d'atelier d'architecture, d'atelier de dessin, etc.
Chantier	Par déformation, le chantier désigne aujourd'hui une construction en cours, et les travaux au sens large : démolition, fouilles, travaux publics, peinture...
Décapage	Opération visant à nettoyer une surface en la débarrassant de l'oxydation, des impuretés et/ou de la peinture qui la recouvre.
Grenailage	Procédé de traitement de surface par projection de grenailles, plus couramment appelé sablage.
Métallisation	Procédé de projection à chaud de zinc, préalablement à une mise en peinture. La métallisation forme une barrière sacrificielle, pour protéger la surface métallisée de la corrosion.
Norme ISO 8501-01	Norme qui décrit une série de degrés de soins obtenus après dérouillage manuel et grenailage de surfaces en acier carbone.
Pistolage	Action d'appliquer la peinture au moyen d'un équipement d'application par pulvérisation
Pistolage électrostatique	Procédé de pistolage par lequel la peinture est chargée avec une charge électrique provoquant ainsi un champ de forces électromagnétiques qui attirent les gouttelettes de peinture vers le support.
Pulvérisation	Projection d'une substance solide ou liquide réduite en très fines particules.
Surface à traiter	Terme retenu pour désigner la surface destinée à recevoir une couche d'un produit – Terme communément utilisé en peinture industrielle
Système de peinture	Ensemble des produits qui vont être appliqués successivement sur une surface à traiter et qui forment un ensemble cohérent de protection et/ou de finition
Thermolaquage	Procédé de peinture par application électrostatique d'une peinture en poudre, suivi d'un passage au four qui liquéfie et cuit la poudre, lui conférant toutes ses caractéristiques.
VCA	Provient du néerlandais « Veiligheid-, Gezondheid- en Milieu- Checklist Aannemers ». En français « LSC » (Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement entreprises Contractantes). Le VCA est constitué d'une série de critères en matière de santé et de sécurité qu'une entreprise doit respecter si elle veut être « certifiée VCA ».

PROFIL D'ÉQUIPEMENT (RÉCAPITULATIF)

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

UAA →	1	2	3	4	5	6
Compresseur d'air avec sécheur et épurateur		X	X	X	X	X
Cabine de sablage équipée d'un système de dépoussiérage et d'une unité de sablage complète			X			
Cabine de peinture		X			X	
Cabine de métallisation				X		
Equipement de thermo laquage comprenant une unité de pulvérisation type « Corona », une cabine d'aspiration et un four (150 – 220°C)						X
Equipement de pulvérisation de peinture à haute pression comprenant : une pompe pneumatique de rapport 30 :1, un tuyau renforcé et un pistolet haute pression		X				
Equipement de métallisation à la flamme comprenant le tableau de détente, les tuyaux et le pistolet à métalliser				X		
Point d'eau courante	X	X	X	X	X	X
Points de collecte des déchets classe 1 et classe 2	X	X	X	X	X	X

B. MATERIEL / OUTILLAGE

UAA →	1	2	3	4	5	6
Pièce métallique, suivant descriptif, oxydée, pourvue d'une plaque d'identification	X		X			
Elingues anti coups de fouet			X			
Goupilles Beta			X			
Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification		X	X		X	
Pièce métallique, suivant descriptif, sablée au degré de soin Sa 2,5- 3 pourvue d'une plaque d'identification				X		

Pièce métallique, suivant descriptif, sablée ou poncée, pourvue d'une plaque d'identification						X
Pistolet de peinture pneumatique équipé de buse 1,3, 1,5 et 1,9 mm					X	
Buse de pistolet haute pression avec angle 30° et ouvertures 0,011 – 0,019 – 0,027 pouce		X				
Papier Kraft pour tests d'impact		X			X	
Mélangeur		X			X	
Grattoir, riflard	X				X	
Brosse acier 2 rangs et 4 rangs	X	X			X	
Brosse laiton	X	X			X	
Epoussette	X	X	X	X	X	X
Epoussette demi-lune	X	X	X	X	X	X
Monture pour rouleau à enficher de 18 cm	X					
Monture pour rouleau à enficher de 10 cm	X					
Bac à peinture de capacité 7 litres	X	X				
Cutter avec lame de rechange	X	X	X	X	X	X
Calculatrice et matériel pour écrire	X	X			X	
Norme ISO 8501/1	X		X	X		
Appareil de mesure d'épaisseur sèche (Elcometer,...)				X		X
Appareil de mesure de T°, humidité relative et point de rosée	X		X	X		
Miroir de contrôle	X	X	X		X	X
Balai brosse et ramassette	X	X	X	X	X	X
EPI adaptés	X	X	X	X	X	X
Boîte de secours	X	X	X	X	X	X
Bac de rétention	X	X			X	

C. CONSOMMABLES

UAA →	1	2	3	4	5	6
Chiffons propres et secs	X	X	X	X	X	X
Dégraissant	X	X	X		X	X
Décapant chimique					X	
Primaire anti corrosion époxy (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique	X	X				
Peinture de finition anti corrosion polyuréthane / acrylique (bi-composant) kit base/durcisseur avec diluant approprié avec fiche technique					X	
Grenaille d'acier GH40			X			
Fil de métallisation type Zinacor 850 diamètre 3,15 mm				X		
Peinture poudre polyester avec fiche technique						X
Manchon à enficher 10 cm et 18 cm pour peintures époxy et polyuréthane	X	X			X	
Feuille de papier abrasif grain 60, 100 et 180	X	X			X	X
Tampon d'essuyage , « main collante »		X			X	
Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm de largeur	X	X	X	X	X	
Ruban de masquage largeur 19 et 50 mm haute température						X
Peigne pour mesure des épaisseurs humides	X	X			X	
Godet gradué pour mélange des produits (capacité +/- 1 litre)	X	X			X	
Pinceau radiateur 1,5 pouce et 2,5 pouce	X	X			X	
Paille d'acier	X					
Masque anti poussières	X		X	X		X
Masque anti-solvants	X	X			X	
Gants de protection jetables	X	X	X	X	X	

Cagoule de protection jetable (hygiène)			X			
Bouchons d'oreilles	X	X	X	X	X	X
Bâche polyéthylène – Protection de sol	X	X			X	

ÉLÉMENTS DISCIPLINAIRES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DU MÉTIER

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune.

C'est en invitant les professeurs de cours de formation commune à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions » et le Code de l'enseignement secondaire.

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une « situation problème significative » illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre.

Le travail collaboratif (**circulaire 7167 du 03/06/19**) préconise notamment la concertation horizontale et verticale, l'équipe éducative trouvera l'occasion de faire des liens entre les cours de la formation commune et les cours de l'OBG afin de susciter l'intérêt des élèves et donner du sens aux apprentissages.

LE CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)¹¹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

¹¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé « C.F.C », 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

<p style="text-align: center;">Niveau 7</p>	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>
<p style="text-align: center;">Niveau 8</p>	<p>Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8</p>	<p>Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.</p>	<p>Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.</p>

SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS

1. Intitulé du certificat

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU/DE LA PEINTRE INDUSTRIEL·LE

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Traduction nom métier (NL) Industrieel schilder

Traduction nom métier (DE) Industriemaler

Traduction nom métier (EN) Industrial painter

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le certificat qualification concerne l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage listées ci-dessous.

Unités d'acquis d'apprentissage en conformité avec le profil de formation du SFMQ (Service francophone des Métiers et des Qualifications)

- UAA1 : Réaliser le traitement manuel d'une surface
- UAA2 : Réaliser le traitement d'une surface par pistelage haute pression
- UAA3 : Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs
- UAA4 : Réaliser le traitement d'une surface par métallisation
- UAA5 : Réaliser le traitement d'une surface par pistelage pneumatique
- UAA6 : Réaliser le traitement d'une surface par thermo-laquage

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier de peintre industriel(e) est référencé dans la fiche métier H3404 -peinture industrielle - du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (www.pole-emploi.fr).

La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique..

Le/la peintre industriel(le) procède au traitement de surfaces dans le but d'apporter :

- une protection aux constructions, ouvrages, structures, pièces, généralement métalliques, contre la corrosion, les dégradations (chimiques, climatiques, naturelles,...), l'incendie, ...
- un embellissement/décoration
- une sécurité (marquage, repérage,...)
- une hygiène (peinture anti-moisissures, peinture de qualité alimentaire,...)

Il s'agit donc d'un(e) ouvrier(e) qualifié(e) qui effectue :

- la préparation et le rangement du poste de travail (en atelier ou sur chantier)
- la préparation des surfaces à peindre
- l'application de système de peintures

⁽¹⁾ Rubrique facultative

^(*) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat

Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Coordonnées de l'établissement scolaire</i> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE) Boulevard Léopold II 44 B-1080 BRUXELLES http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/
Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)	Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve. Le certificat de qualification est délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le profil de certification du/de la « Peintre industriel/Peintre industrielle ». Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis par le profil d'évaluation.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Base légale <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire (article 26). - Décret du 03 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance (article 2bis) - Décret du 03 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (article 3) - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 mars 2019 définissant le profil de formation du/de la Peintre industriel/Peintre industrielle - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 2011 relatif à l'établissement de la correspondance des titres délivrés par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et le Service formation petites et moyennes entreprises créé au sein des Services du Collège de la Commission communautaire française et leurs réseaux de centres de formation avec les titres délivrés par l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale (article 2). 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice	100 %	1 an
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 en alternance (« art.49 »)	40 % à l'école	
	60 % en entreprise	
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		1 an

Niveau d'entrée requis

I. Pour l'enseignement ordinaire de plein exercice :

En application de l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, article 12 :

Peuvent être admis comme élèves réguliers en quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel :

- a) les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la troisième année de l'enseignement secondaire de plein exercice, soit la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel en alternance
- b) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré par le jury d'Etat ou par les jurys de la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone ;
- c) les titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire de plein exercice délivrée par un centre d'éducation et de formation en alternance après la fréquentation d'une année scolaire au moins dans l'enseignement secondaire en alternance
- d) les titulaires du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, enseignement professionnel, délivré par le Jury de la Communauté française pour autant qu'ils changent d'orientation d'études ;
- e) les titulaires du certificat correspondant au CESI délivré par l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1.

Peuvent également être admis comme élèves réguliers dans la quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel les élèves qui ont terminé, dans la même forme d'enseignement et dans la même orientation d'études, une troisième année au sein d'un établissement d'enseignement secondaire autorisé par le Ministre à ne pas délivrer d'attestation au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire professionnel, Toutefois, en cas de changement d'établissement au terme de cette troisième année d'études, l'admission en quatrième année dans un autre établissement est soumise à l'avis favorable du conseil d'admission. Si un élève désire changer de forme ou d'orientation d'études ou être admis en 4ème année de réorientation à l'issue de cette troisième année, le conseil de classe délivre l'attestation.

II. Pour l'enseignement ordinaire en alternance :

Pour autant qu'ils répondent à une des conditions énumérées ci-dessus, en application du Décret du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance, articles 6 et 8 §2, peuvent être admis dans l'enseignement secondaire en alternance, **au deuxième degré** (art. 49) :

- ✓ 1° les jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel. Ils y gardent la qualité d'élèves réguliers s'ils effectuent les stages qui leur sont proposés par le centre d'éducation et de formation en alternance, conformément à l'article 3, §§ 2 et 3, et à l'article 15, § 1er, alinéas 2 et 3 ;
- ✓ les élèves majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ les élèves majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre inscrits dans l'enseignement de plein exercice, sous réserve d'avoir conclu :
 - un contrat d'alternance ;
 - un contrat d'apprentissage de professions exercées par des travailleurs salariés ;
 - une convention de premier emploi de type 2 ou 3 liée à un contrat de travail (CDD, CDI) ;
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Peuvent être admis comme élèves réguliers **au 3^e degré de** l'enseignement secondaire professionnel en alternance, les titulaires d'un des certificats suivants ou d'un titre reconnu équivalent à un de ces certificats :

- l'attestation de compétences professionnelles du 2^eme degré de l'enseignement secondaire en alternance ;
- le certificat d'enseignement secondaire du 2^eme degré ou le certificat d'enseignement secondaire inférieur ;
- le certificat de qualification de 3^eme phase de l'enseignement spécialisé de forme 3 .

Les candidats qui n'ont obtenu aucun de ces certificats ne peuvent être admis comme élèves réguliers que dans le deuxième degré de l'enseignement secondaire professionnel.

Les conditions d'âge (sauf pour les élèves mineures qui ne sont pas concernés) et de contrat/conventions sont les mêmes que pour le 2^e degré

Information complémentaire

www.europass.eu